

Plaidoyer contre le Projet de destruction/reconstruction de l'École Marie Bordas – Moulin à Vent - LYON 8ème

L'état des lieux

L'actuelle école Marie-Bordas a été construite en 1983. C'était à l'origine une école maternelle qui a été transformée en groupe scolaire en septembre 2008 pour alléger la pression de l'effectif sur le groupe Philibert-Delorme. A la rentrée 2010 elle comptait 5 classes maternelles, 5 classes élémentaires et accueillait **251** élèves.

C'est une école de quartier, proche des familles, située au cœur du quartier du Moulin-à-Vent, un quartier socialement défavorisé, classé en Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS). La faible élévation des bâtiments, les cours de récréation aérées, la large ouverture visuelle de la clôture sur l'extérieur, contribuent à sa bonne intégration architecturale dans son environnement.

Du fait d'un fort développement démographique mal anticipé sur les quartiers Moulin-à-Vent, Grand-Trou, Petite-Guille, cette école se révèle trop petite. La ville de Lyon a décidé de la raser et de reconstruire sur le même site, avec la même emprise au sol (4383 m²), un nouvel établissement scolaire maternel et élémentaire. Il est prévu pour accueillir **526** élèves dans 18 classes : 8 classes maternelles et 10 classes élémentaires. Cette école aura donc la taille d'un gros collège.

Les conséquences

Cette école sera une des plus importantes écoles de Lyon, avec de forts risques d'homogénéisation sociale et des problèmes d'encadrement prévisibles. Ces derniers étant déjà vécus, connus des parents et des institutions dans l'école primaire Philibert Delorme voisine qui compte actuellement 364 élèves pour 16 classes.

Sur la construction en elle-même

Compte-tenu de la faible surface disponible au sol, l'architecte a dû prévoir une construction en élévation qui va renforcer l'effet d'enclavement et il **a sacrifié tous les espaces verts**.

Les salles de classes maternelles seront en étage, accessibles par des escaliers, comme la « cour » de récréation placée sur le toit sans ombre et où règnera une chaleur importante dans un lieu déjà très bétonné. Les déplacements rendus dangereux (escaliers) nécessiteront plus d'accompagnement et de surveillance, impliquant perte de temps et risques d'accidents journaliers... Classes et cour de l'élémentaires sont prévues au niveau du sol.

L'école sera construite au ras de la rue de Champagneux ; les fenêtres des salles de classe donneront directement sur la rue avec toutes les nuisances que cela pourra entraîner. Une fois la construction terminée, il ne sera pas possible de modifier la répartition des classes, maternelles/primaires car bien que sur un même lieu, les écoles seront deux entités différentes (pas de modularité envisageable).

Les salles de classes seront exigües, **sans point d'eau** ; aucun enseignant ou professionnel n'a été consulté sur leur emplacement, aménagement et équipement.

Aucun parking pour les cars transportant les enfants en cas d'activités à l'extérieur de l'école, pour le dépose-minute par les parents, pour les gens de passage et pour l'approvisionnement de la cantine (restaurant scolaire).

Sur l'impact

Tout cela dans un quartier retenu en « Politique de la Ville », où la recherche de cohésion sociale concentre l'essentiel des efforts des acteurs de terrain.

Cette énorme école, placée en zone CUCS, concentrant sur place les deux degrés de « l'école communale » alors que précédemment le passage à la « grande école Place Belleville » entraînait un brassage obligatoire des CSP (catégories socioprofessionnelles), risque pour des décennies :

- d'amener les parents (mères) à ne plus quitter ce sous-quartier,
- de favoriser communautarisme, ghettoïsation et stigmatisation sociale. .

Un tel établissement de service public d'éducation décidé unilatéralement et construit dans l'urgence ne préfigure rien d'une réelle volonté politique de revalorisation de notre quartier pourtant annoncé comme « une priorité de son mandat » par le sénateur-maire Gérard Collomb.

11 millions d'euros sont prévus pour la totalité des travaux de cette nouvelle école, qui déjà se révèle trop petite pour faire face à l'augmentation constante du nombre d'enfants dans un quartier en phase de forte densification. A court terme, il faudra envisager la construction d'une nouvelle école.

A savoir

Sur ce projet, le conseil d'arrondissement du 8ème s'est largement abstenu (25 voix). Il a été adopté par seulement 9 voix sur 34. Ce qui est loin de pouvoir valider l'idée d'un équipement bien pensé et choisi dans l'intérêt général, faisant pour plusieurs générations la fierté de la municipalité et de ses administrés. .

Il n'y a eu aucune concertation avec qui que ce soit, pendant la phase d'élaboration du projet. Ni les enseignants, ni les parents d'élèves, ni le conseil de quartier, ni les associations d'habitants n'ont été consultés. Aucune précision n'a été donnée sur le périmètre scolaire de la nouvelle école. Seule une présentation du projet par l'Adjoint aux affaires scolaires de la ville de Lyon, a été proposée, sans aucune possibilité de l'infléchir car celui-ci était déjà bouclé.

Les élus de la Mairie d'arrondissement ont eux-mêmes reconnus publiquement ce manque de concertation.

Notre position

Un des arguments pour justifier ce projet, que nous réfutons catégoriquement, est la non disponibilité de terrains sur le quartier. Or ces dernières années, de nombreuses constructions ou projets ont vu le jour sur des terrains suffisamment grands pour envisager la construction d'une nouvelle école.

Pourquoi ne pas avoir préempté ces terrains ?

- 92-94 rue Pierre Delore (îlot Delore)
- Terrain AGIP (SACVL)
- Angle rue Montagny/route de Vienne
- Rue Villon (maison Rodolphe et abords)
- Angle rue Delore /Impasse Baudette
- très bientôt le terrain Patay dont la fin du déménagement est imminente (rue Audibert et Lavirotte)
- Etc.

Nous maintenons notre opposition déterminée à la destruction/reconstruction de Marie Bordas qui entraîne aussi une délocalisation pendant au moins 2 ans de 250 enfants sur d'autres sites scolaires avec tous les inconvénients qui y sont liés. Certes le groupe Marie-Bordas a besoin d'être réhabilité, mais son effectif doit rester compatible avec les contraintes du site et la réalité sociologique du quartier. L'école ne saurait excéder 300 à 350 élèves pour pouvoir fonctionner sur ce site dans des conditions correctes.

La Municipalité pourrait attendre 1 à 2 ans de plus pour programmer outre de la réhabilitation de Marie-Bordas, la construction d'**une nouvelle école de taille humaine (10-12 classes)**, sur le site Patay par exemple. Durant ce laps de temps supplémentaire le périmètre scolaire de Marie-Bordas pourrait être ajusté, quelques classes délocalisées vers des établissements voisins, plutôt que d'avoir à absorber la totalité de l'effectif.

Des solutions existent. Encore faut-il les étudier et avoir la volonté politique de les mettre en œuvre.

L'ensemble des représentants de la société civile signataires de ce plaidoyer attendent, sur une question aussi essentielle que l'éducation, qu'enfin une considération minimale de l'avis des professionnels, des parents, des habitants, et associations de ce quartier, si longtemps délaissé, puisse conduire raisonnablement les élus locaux à entamer un dialogue constructif avec des citoyens qui ne prendront peut être pas les places publiques d'assaut mais espèrent autant dans une authentique volonté de requalification de leur cadre de vie qu'à la valeur partagée de l'expression démocratique.

- Parents d'élèves Marie Bordas
- CIL (Comité d'Intérêt Local) et Conseil de Quartier – Moulin à Vent/ Grand Trou/ Petite Guille
- Parents d'élèves Philibert Delorme
- SELGT (Société d'Encouragement des Ecoles Laïques du Grand Trou)
- DDEN (Délégués Départementaux de l'Education Nationale)